

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

126

Décembre 2014 / Janvier 2015

Appel à candidature

JAMP 2014

24 heures d'architecture à Marseille

À propos de la transmission d'agence

Observatoire de la profession 2014

Quand les architectes parlent aux architectes ?

Grand Théâtre d'Albi (81)

Adhésion 2015



2,00 euros

ÉDITORIAL

Jean Larnaudie, Président de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Merci pour votre accompagnement sur cette année 2014. Le programme fut dense en actions et vous avez été présents et actifs à tous les rendez-vous.

Ce fut une année difficile dans les agences, une de plus. S'il fallait convaincre un interlocuteur, il suffirait de lui faire parcourir l'observatoire de la profession 2014 que vous trouverez en lien page 12.

Une année de tous les extrêmes et de tous les raccourcis. Mais aussi une année propice à la réflexion et au partage. Nous avons assisté à la Maison à des débats extrêmement fertiles venant de positions a priori antagonistes. Chacun a su dépasser la simple posture.

Grâce à ce recul et cette ouverture nous avons pu avancer ensemble.

Vos nombreux courriers et sollicitations nous ont touché. Ils font mûrir la programmation.

Je salue ici également les bénévoles et les salariés de l'association ainsi que nos partenaires et soutiens qui travaillent déjà pour 2015.

Dès 2001, dans son documentaire dédié à l'engagement intellectuel et social de Bourdieu, Pierre Carles intime au spectateur que « *la sociologie est un sport de combat* ». Entre gueule et tête de bois, un architecte méditerranéen reprendra plus tard cette formule pour signifier la crise de sens et la perte de repères au milieu desquelles se déroule la conduite de notre discipline.

Sont-elles circonstancielles ?

Ce métier qui a traversé les siècles se transforme à marche forcée dans le tumulte de l'âge de l'information.

Il n'est pas anodin que Rudy Ricciotti ait été le porte étendard des 24 heures d'architecture à Marseille. Le personnage qu'il s'est construit cristallise les paradoxes et les désirs des jeunes architectes. En ménestrel de la cause, il a fait salle comble. Cette journée nationale fut le précipité des actions que mènent les Maisons de l'architecture dans les territoires. Pleines d'initiatives et de

vie, ces quelques heures à la friche la Belle de Mai furent étourdissantes, Raphaël Bétillon en dresse le récit espiègle et sensible.

À l'image de ces 24 heures, le Plan Libre qui lance cette année est kaléidoscopique, ouvert à des convictions qui peuvent sembler contradictoires.

Ses contributeurs cherchent des solutions, des alternatives aux déterminismes et à la morosité.

De la localisation des agences à la nature de leur pratique, en passant par la volonté de l'engagement collectif.

Vous y découvrirez l'expérience d'un jeune inscrit, partagée avec le sociologue Gérard Ringon. Elle est caractéristique des interrogations qui traversent des architectes fraîchement habilités à la maîtrise d'œuvre en leur nom propre.

Coïncés entre un marché du travail saturé et le désir de se lancer, ils inventent de nouveaux modes de gouvernance de leur structure : association avec un autre membre de la maîtrise d'œuvre, partage de moyens, mobilité géographique qui va jusqu'à l'Asie...

Au milieu des interrogations qui traversent nos modèles économiques et sociaux - on parle volontiers de modèle responsable, de modèle décroissant, de circuits courts, de réseaux locaux -, Christophe Chatain a patiemment dessiné la cartographie régionale des gérants de structure en partance. En croisant pyramide des âges et lieux d'implantation, durant son habilitation, il a dégagé le regard stimulant que vous pourrez lire dans les pages qui suivent.

La question de la transmission est ici centrale : une forte proportion de « pays » risque de se retrouver orpheline des savoir-faire de ses architectes et du rapport responsable qu'ils construisent avec des visages connus. Par malice, certains ont coutume de dire que l'architecte ne revient jamais sur les lieux du crime. Dans les territoires, il partage le quotidien des destinataires de son travail et de ceux

qui l'érigent. Ce sera encore un enjeu de la Maison cette année : attirer aussi les regards à l'écart des métropoles.

Mariette Colin-Moreau habite et pratique l'architecture dans le Gers. L'appel à contribution qu'elle porte avec quelques confrères a réveillé les réseaux sociaux de tout l'hexagone. Une belle preuve que les outils contemporains d'échanges sont vecteurs d'efficacité. Et qu'implantation choisie ne signifie pas isolement. Il n'est pas anodin de noter que l'appel est signé par des professionnels qui sont aussi des enseignants et par un étudiant. L'école est un incubateur des modes de présentation des idées et par rebond de leur débat. Ils s'interrogent : les modèles institutionnels suffisent-ils ? Ont-ils besoin d'un nouveau souffle ? À l'âge de la dématérialisation, leur modèle peut-il être complété par des outils qui subissent moins d'inertie ? Ils proposent ensuite des principes de mobilisation des architectes légers à utiliser. Déjà en place sur la toile, vous pourrez facilement participer à l'émergence de propositions formelles. Et pourquoi pas influencer sur le projet de loi en préparation par Fleur Pellerin...

Allez, un clin d'œil qui fait suite aux étrennes :

Vous savez que la Maison est une association qui vit sur l'engagement de ses bénévoles et sur vos soutiens. Vous relèverez par exemple le travail fin réalisé par les amis de Parcours d'Architecture sur l'édifice de Dominique Perrault et Christian Astruc au grand théâtre d'Albi dans ces pages. Vos adhésions garantissent l'ouverture aux différents points de vue que vous observez encore ce mois-ci et l'assise nécessaire vis-à-vis de nos différents partenaires.

Et pour finir, un dernier mot pour l'équipe de Plan Libre, animée par des plumes qui nous réchauffent. Toute l'équipe vous dit à très bientôt et vous souhaite une belle année.

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées



Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin . 31100 Toulouse
tél. 05 61 53 19 89
contact@maisonarchitecture-mp.org

Dépôt légal à parution
N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication

Jean Larnaudie.

Rédacteur en chef

Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction

Bernard Cattlar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction

Gaël Angaud, Matthieu Belcour, Guillaume Beinat, Laurent Didier, Barthélémy Dumons, Philippe Gonçalves, Maxim Julian, Mathieu Le Ny, Jocelyn Lermé, Philippe Moreau, Gérard Ringon, Didier Sabarros, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination

Anissa Mérot.

Informations Cahiers de l'Ordre

Martine Aires.

Ont participé à ce numéro

Raphaël Bétillon, Christophe Chatain, Jean Larnaudie, Jocelyn Lermé, Mariette Colin-Moreau, Gérard Ringon, Didier Sabarros.

Graphisme

Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Sophie Rotenberg.

Impression

Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : Technal, VM Zinc et Zen Multimédia.



Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2015

+ abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...) d'être abonné au journal et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi ceux déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Nom Prénom

Profession Société

Adresse

Tél. E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées . 45 rue Jacques Gamelin .
31100 Toulouse / E-mail : contact@maisonarchitecture-mp.org

ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Projection

Cours publics de Chaillot

« De la reconstruction aux grands ensembles » par Gilles Ragot - historien de l'art, maître de recherche
Le mardi 13.01.2015 à 18h30 au CMAV

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, Eugène Claudius-Petit, éminent ministre de la reconstruction (1948-1952), déclare qu'il faut avoir une politique de « *construction et non seulement de reconstruction* ». Nourri des thèses du Mouvement Moderne (la Charte d'Athènes est publiée en 1943), Claudius-Petit plaide pour une politique ambitieuse du logement social qu'il ne peut dissocier d'une réforme complète de la ville traditionnelle.

La question du logement du plus grand nombre est intimement mêlée à celle de l'urbanisme. Malgré sa volonté politique et sa longévité exceptionnelle au sein du ministère de la reconstruction, il ne parviendra pas à mettre en place les conditions de cette politique qui sera lancée par son successeur : Pierre Courant lance en 1953 la politique dite des grands ensembles et la construction de plus de 8 millions de logements en deux décennies.

Ces opérations modifient profondément et durablement le paysage urbain français. L'Etat et ses représentants, les architectes formés à l'Ecole des Beaux-Arts et les grandes entreprises de travaux publics, reconverties dans le logement, s'emparent des idées urbaines et architecturales du Mouvement Moderne pour répondre à cet enjeu majeur. Ils mettent en place un urbanisme d'action réduit à la stricte logique économique et comptable du « moins-disant ». Après les destructions de la guerre et la période de la reconstruction qui auront permis de prendre conscience de la nécessité de repenser la ville et d'aménager le territoire, la politique des grands ensembles verra le triomphe, mais aussi la déviation, des principes de l'architecture et de l'urbanisation moderne.

Organisation : Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Appel à projet

La maison individuelle en Haute-Garonne
CAUE 31 / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
Candidature à envoyer avant le vendredi 30.01.2015.

Le CAUE 31 est engagé dans la rédaction du Tome 3 de sa collection « *Maisons en Haute-Garonne* », dont la publication est prévue en 2015. Le dernier ouvrage fait suite aux deux tomes précédents « *Maisons de Pays* » et « *Pavillons et villas XX^e* ». Destiné aux particuliers, il est conçu comme un guide proposant des clés pour réussir son projet de maison individuelle ancrée dans son territoire et son époque.

Pour illustrer le propos qui tend à valoriser la qualité architecturale, nous recherchons des maisons individuelles conçues par des architectes. Les projets retenus seront présentés à titre d'exemple dans notre ouvrage sous la forme d'une fiche descriptive par projets ou insérés comme illustrations des propos.

Ces derniers devront répondre à plusieurs critères :

- réalisation entre 2000 et 2014 en Haute-Garonne
- type d'intervention : construction neuve dont la surface de plancher est inférieure à 200 m²
- qualités environnementales (matériaux, confort, performances énergétiques...)
- implantation en secteur urbanisé (quartier, lotissement, division parcellaire...)
- coût construction honoraires compris < 2 500 € / m²

L'autorisation du maître d'ouvrage sera indispensable.

Le comité de sélection est composé du CAUE de Haute-Garonne et de la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées.

Le dossier de candidature comprendra :

- un jeu de plans, coupes, façades (niveau APD)
- une notice descriptive : modèle à télécharger sur www.caue31.org,
- des photos du projet terminé (4 minimum : deux façades différentes, une photo du projet dans son contexte, une photo d'intérieur).

Candidature à envoyer avant le 30 janvier 2015
au CAUE Haute-Garonne*

+ d'infos : Laure Moulinou : 05.62.73.70.58 / moulinou.l@caue31.org et

Isabelle Rieg : 05.62.73.70.46 / rieg.i@caue31.org

* 1 rue Matabiau 31000 Toulouse

Conférences

« La trajectoire Le Corbusier » par Renaud Barrès, architecte et historien
Le mardi 03.02.2015 à 18h30 au CMAV

Il y a 50 ans (le 25 août 1965), se noyait Le Corbusier dans la Méditerranée, au pied de son modeste Cabanon du Cap-Martin. Point d'orgue parfait pour un architecte hors du commun, dont la trajectoire maîtrisée traverse en éclaireur le XX^{ème} siècle – tel un Picasso en peinture – et dont la valeur et l'émotion de ses réalisations restent un des plus beaux et rares exemples d'engagement architectural qui marie à la fois peinture, sculpture et architecture.

La conférence de Renaud Barrès retrace cette trajectoire, qui va faire du jeune suisse Charles-Edouard Jeanneret, destiné à intégrer comme son père l'industrie horlogère jurassienne, « Le Corbusier », reconnu par tous comme le plus grand architecte et théoricien du XX^{ème} siècle.

Organisation : Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Appel à candidature

Guide de balades 2015
Candidature à envoyer avant le lundi 26.01.2015
à 12h à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Après l'Ariège et l'Aveyron, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées souhaite compléter sa collection de guides de balades d'architecture moderne et contemporaine et lance un appel à candidature afin de sélectionner l'équipe qui réalisera cet ouvrage.

Toutes les informations pour candidater sont sur notre site internet www.maisonarchitecture-mp.org

L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse

Tél. : 05 61 53 19 89 . Mèl : contact@maisonarchitecture-mp.org

Web : www.maisonarchitecture-mp.org

facebook/MAISONMP - twitter/MAISONMP

> entrée libre du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

AGENDA

Exposition

Soubassement / David Coste

Jusqu'au samedi 17.01.2015 - Chapelle Saint-Jacques, Saint-Gaudens

À Saint-Gaudens, David Coste s'empare du lieu en réalisateur, réfléchit en architecte, présente son projet de plasticien. Il dispose, dépose, retire, donne des coups de projecteurs.

L'exposition *Soubassement* – dispositif de dessins – procède ici du collage. Abris, cabanes, petites folies côtoient espaces montagneux ou paysages de western. La ligne réinventée des photographes de studios et photographies de l'artiste mais aussi cartes postales et images issues de l'imagerie populaire.

+ d'infos : www.lachapelle-saint-jacques.com

Randonnée

Bellefontaine

Le jeudi 15.01.2015 à 14h30
au métro Bellefontaine à Toulouse

Ce quartier est celui qui respecte le mieux le projet initial de l'équipe de Candilis. Au milieu du parc urbain se cache une bouche d'aqueduc, un pigeonnier du XVIII^{ème}, les vestiges d'un ancien domaine habité en 1478 par le banquier Jean De Campagne...

Inscription obligatoire auprès de l'Office de tourisme

Tarif : 6 € - gratuit pour les demandeurs d'emploi / Durée : 1h30

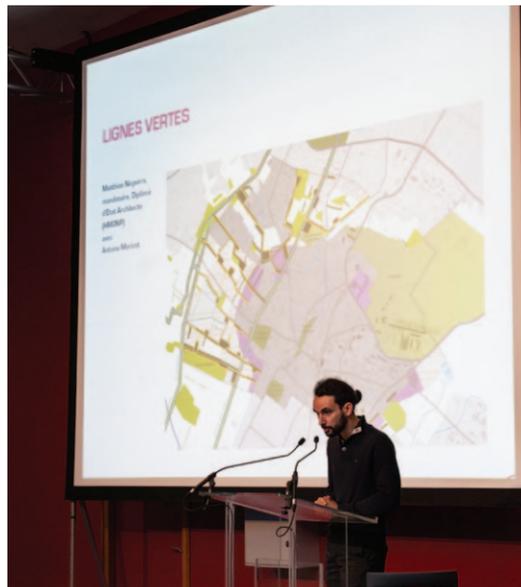
+ d'infos : www.la-gargouille.org

PALMARÈS



JEUNE ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES

**Proclamation des résultats et remise des prix
Aux XXVIII^{èmes} Rendez-Vous de l'Architecture
Le jeudi 20 novembre, aux Espaces Vanel - Arche Marengo, Toulouse**



Photographies © Kevin Dolmaire

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, ont organisé en 2012 la première édition du Palmarès de la Jeune Architecture en Midi-Pyrénées qui permet de valoriser et récompenser les jeunes architectes diplômés d'Etat et promouvoir leur démarrage professionnel. Ce palmarès est une nouvelle occasion de valoriser des réflexions par le biais de projets d'urbanisme et d'architecture, pour imaginer « le vivre ensemble soutenable » de demain.

Pour la seconde édition en 2014, les participants ont travaillé sur la ville de Cugnaux, le centre ville, les faubourgs, mais aussi une partie du site de Francazal, au travers de 3 problématiques :

- Requalification du centre-bourg comme nouvelle échelle de centre urbain,
- Intervention en milieu pavillonnaire face aux enjeux de développement urbain et environnementaux (question des espaces urbains, de la mixité fonctionnelle, de la densité...),
- Développement des villes périurbaines d'une métropole au travers des opportunités foncières importantes.

Une exposition rassemble les 11 projets présentés au jury de ce palmarès.



LAUREAT : LIGNES VERTES / Matthias Noguera, mandataire, Diplômé d'Etat Architecte (HMONP), avec Antoine Morizot



OPPIDUM CAPIT / Luc Armau, mandataire, avec Mathieu Le Ny et Laurent Didier, Diplômés d'Etat Architecte (HMONP)



L'ENCLAVE RÉVÉLÉE, PARTOUT, POUR TOUS / Juliette Berdah, mandataire, avec Salomé Richard, Diplômées d'Etat Architecte



LIGHT YOUR TOWN / Flora Bonneme, Diplômé d'Etat Architecte, avec Mathilde Debaeke et Sophie Moreau



CUGNAUX 3.0 / Marjorie Cantaloube, mandataire, avec Guillaume Muzard, Diplômés d'Etat Architecte (HMONP) et Edouard Proust, Diplômé d'Etat Architecte



CHERCHER L'ICI, DONNER LE LÀ / Maxime Capelle, mandataire, Diplômé d'Etat Architecte avec Quentin Bruggeman et Fabien Castro, Diplômé d'Etat Architecte (HMONP)



UNE ÉCORCE HABITABLE AVEC UN NOYAU CULTIVABLE / François-Xavier Faivre, mandataire, avec Lilian Copete Romero, Diplômés d'Etat Architecte



LISIÈRES HABITÉES / Benoit Laroche, Diplômé d'Etat Architecte (HMONP)



RDV AU COIN D'LA RUE ! / Joséphine Picard, mandataire, Diplômée d'Etat Architecte, avec Vincent Agusti, Diplômé d'Etat Architecte (HMONP)



ECO CITÉ - CUGNAUX - CITÉ AÉRO / Elizabeth Pozada, mandataire, Diplômée d'Etat Architecte (HMONP) avec Laura Girard et Marie Austruy, Diplômées d'Etat Architecte



DENSITÉ _ DENSE/CITÉ _ DANS (LA) CITÉ / Anne-Lise Ripp, mandataire, Diplômée d'Etat Architecte, avec Cécile Renaudie et Mélanie Bentayou, Diplômées d'Etat Architecte (HMONP)



LAUREAT

LIGNES VERTES

Matthias Noguera, mandataire, Diplômé d'Etat Architecte (HMONP) avec Antoine Morizot

La ville de Cugnaux se distingue des autres communes de la métropole par de larges étendues de terres agricoles la séparant de Toulouse. L'agriculture perd de plus en plus de place et il semble opportun de qualifier dès aujourd'hui sa mutation en espaces urbanisables pour conserver ses points forts.

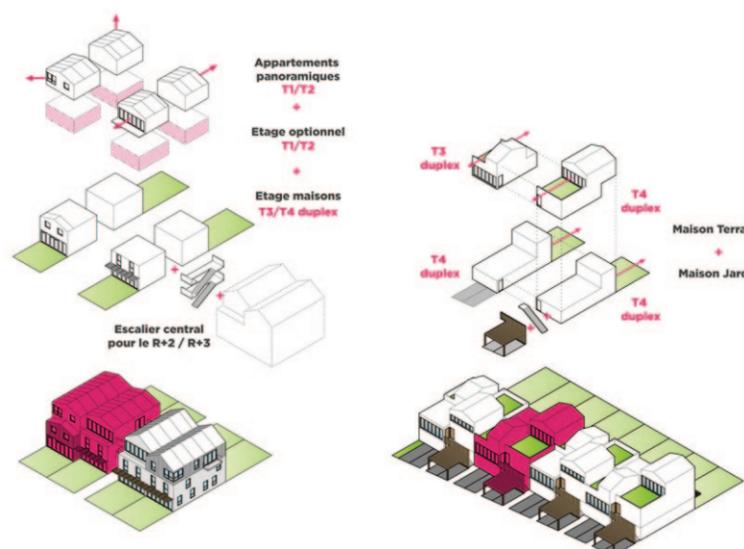
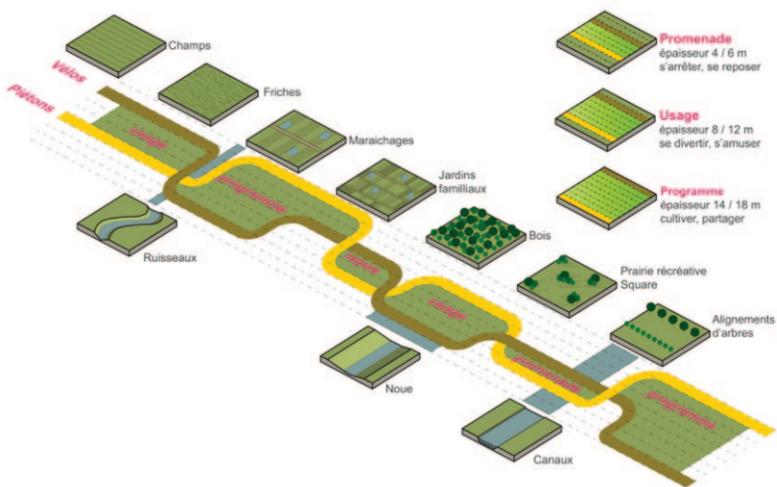
Pour se défaire du « tout pavillonnaire », la mise en place de processus évolutifs permet de préparer la ville de demain et de guider son développement dans un espace ouvert, entre ville et nature, entre canaux et agriculture.

Notre projet consiste en un maillage de lanières douces - reliées entre elles - et connectées aux transports en commun. Elles n'ont pas vocation à remplacer le tracé automobile mais à proposer une alternative fonctionnelle préexistante. Ces structures mises en place (viaires & végétales) constituent une plus-value pour les futurs logements car ceux-ci bénéficieront d'un environnement déjà constitué en terme de réseaux, de programmes et de cadre de vie.

Les lanières ont une épaisseur variable selon le contexte et la topographie, leur permettant d'accueillir différentes activités allant des jardins partagés aux sports collectifs, mais constituant aussi de la réserve foncière pour une densité ultérieure ou l'évolution des usages. Elles ont, de plus, vocation à conserver des espaces végétaux denses qui auront le temps de grandir bien avant que la ville n'arrive à eux. Ainsi, une fois bien établi, l'écosystème aura plus de facilités à coexister avec l'urbanisation future car intégré dans les usages. Ces lanières joueront le rôle d'un squelette vert qui va structurer l'espace de la ville à venir.

Le développement de nouvelles typologies (habitats individuels en bandes ou petits collectifs) en bordure du centre de Cugnaux a pour but de densifier, dans un premier temps, la ville actuelle. Ce sont des points d'articulation qui donnent d'ores et déjà les orientations du développement à venir. Dans une stratégie gagnant / gagnant, cette densité de construction plus forte peut être acceptable le long de la lanière où le cadre de vie est plus qualitatif et le site plus ouvert.

À l'échelle de la ville et du temps des processus mis en oeuvre, ces lanières pourront être prolongées sur le site de Francazal une fois celui-ci libéré. De même elles pourront profiter des espaces libres dans la ville existante pour la relier à l'intérieur.





24 heures d'architecture à Marseille

17 octobre 2014 - 9h15 - Toulouse Gare Matabiau : Ambiances de Gares - départ prévu à 9h42 pour les « 24 heures d'architecture » à Marseille.

Ce vendredi, il faut profiter, en regardant le fronton de la gare, de la lumière du énième jour d'été indien de ce mois d'octobre 2014. S'asseoir sur la barrière et regarder fixement le soleil avec les yeux suffisamment ouverts pour que la puissance des rayons irradie les pupilles et aveugle ! Puis, il faut détourner le regard, laisser apparaître un kaléidoscope de volutes et de spirales roses et jaunes pour que la ville, lentement, se montre une nouvelle fois, faisant redécouvrir la perspective de la rue Bayard et des voyageurs immobiles pour qui la gare est au mieux un lieu de rendez vous, au pire celui de l'errance. Devant ce paysage urbain, connu rien ne m'étonne. Tout m'est familier. Je ne peux rien imaginer ni rien inventer, que mes souvenirs et mes expériences ne gâcheraient.

9h20 - La musique des danseuses

Dans le hall des départs, les voyageurs sont alignés, tête en l'air, les yeux rivés sur le grand panneau noir qui « faisait »¹ virevolter toutes les lettres dans une géniale chorégraphie où chacune d'entre elles, telles des danseuses savait parfaitement le nombre de pirouettes qu'elle devait exécuter pour donner à ses spectateurs fascinés, l'heure, la destination et la voie de leurs échappées. Le dernier claquement des lettres transforme, à leur tour, ceux qui, jusqu'à présent, n'étaient que de simples spectateurs et de maladroits danseurs d'une chorégraphie anarchique, quittant la scène en direction de leurs voies respectives. Marseille-9h42-Voie 4 !

9h32 - À quai

Sur le quai, des têtes reconnues prennent le même train dans la même direction, pour le même motif : Marseille « 24h d'architecture ». Dans le wagon, prendre son siège, à côté de Pierre-Luc, qui est déjà installé. En le saluant, on remarque les lectures qu'il a emportées avec lui : sa tablette rabattue permet de voir dans l'ordre, AMC, Le Moniteur, D'A, et surtout 357 pages d'un dossier de CCTP indigeste... un professionnel de l'architecture. J'ai acheté L'équipe...

13h42 - Arrivée à Marseille

Nouveau paysage de gare, neutre cette fois, sans souvenir, j'en ai pourtant mais ils sont brouillés, mélangés et se confondent. Saint-Charles grouille, les voyageurs immobiles déjà présents à Toulouse semblent avoir fait le voyage avec nous : mêmes rendez-vous, mêmes errances. Le soleil est là aussi, assommant. La gare surplombe la ville la dévoilant presque entièrement sans pudeur et avec fierté.

Notre groupe, Sophie, Valérie, Jean-Manuel et Pierre-Luc se concertent au milieu du flux incessant comme si eux-mêmes, à quatre, ils formaient l'axe d'un manège infini de femmes et d'hommes. Descendre ensemble les marches de la gare et plonger dans la ville : nos pas font disparaître, de fait, les perspectives et les repères que la hauteur nous offrait.

Marseille n'est pas timide. Elle se donne en spectacle : au pied de la gare une voiture est garée sur le toit, rien d'anormal, semble-t-il, pour cette ville au sang chaud. Aucun badaud, les passants circulent sans un regard pour la carcasse. Le quartier de Belsunce commence ici, mais nous, nous restons là, dans un de ces restaurants, de bord de gare, au décor standard où seuls les acteurs et les accents changent.

Les chaises sont bancales, en plastique, sponsorisées comme les cendriers. La carte est plastifiée, colorée et

illustrée. Les serveurs sont apprêtés, pantalons à pinces et chemises blanches, le nôtre est débraillé, fatigué par ses allers-retours incessants en cuisine. Il parvient, enfin, dans un profond soupir à se poser devant nous. Avant même de se saisir de son calepin pour noter les commandes, il se lance dans une gestuelle rapide, agile, qui l'amène à successivement passer sa main droite puis sa main gauche sur son front luisant de sueur, avant qu'elles ne finissent, pour s'essuyer, toutes les deux, dans un mouvement cette fois parfaitement synchronisé sur le bas de sa chemise qui moule toute sa bonhomie : « Qu'est-ce que je vous sers ? L'entrecôte est merveilleuse... ». Effectivement, l'entrecôte était merveilleusement... fine, très cuite, sans doute tant mieux, et les tomates rouges étaient vertes, soigneusement mûries dans les cales d'un cargo à l'abri du soleil de Provence.

14h30 - La Belle de Mai - La Bella de Mai

Les « 24h d'architecture », c'est un peu, le bal des pompiers des architectes, camions et muscles en moins et c'est seulement tous les deux ans. La première édition s'est tenue à Strasbourg. Et Marseille, après avoir été pendant une année au cœur de la culture européenne, flirte pour « 24h » avec l'architecture. C'est, dans ce quartier, au nom si délicieux, « La Belle de Mai » que cet événement national a lieu.

Pour se rendre à La Friche, il est nécessaire de contourner la gare, longer les voies et s'enfoncer dans le quartier de La Bella de Mai. L'origine provençale de ce nom reste assez vague, sans doute un peu déformée par ce pays où règne la tchatche et l'exagération : on raconte que cela vient du nom donné à la plus belle « gazière » du quartier, élue au printemps, ou encore celui donné à une vigne tardive donnant du raisin jusqu'au mois de décembre. La rue qui conduit à La Friche est droite, longue et la chaleur forte. La Friche est une ancienne manufacture reconverte en lieu culturel et l'air chaud, l'ambiance, confèrent à l'environnement de l'événement des allures de festival d'été. Le bâtiment qui abrite La Friche est banal. Il partage sa génétique avec beaucoup d'autres opérations, datées, de ce type. Il est une figure de ruine contemporaine façonnée, débarrassée de tous ses ornements pour n'en laisser que la carcasse incontestablement généreuse avec ses volumes d'un autre temps.

C'est dans ce squelette de béton que sont installées les expositions et les activités. Les « minots » jouent au Kapla et construisent des maquettes avec des étudiants. Les partenaires, professionnels du bâtiment, présentent leurs produits, et « l'architecture contemporaine » rend public son palmarès.

À l'écart du groupe, que nous avions formé à Toulouse, se tiennent studieux, Jean et Philippe, dans la salle de conférences où se succèdent les intervenants.

19h - Rudy et les autres

Avant de faire place à la fête, on fait la place à Rudy... Dans cette salle, surchauffée, la valse des palmarès et récompenses ressemble à un tour de chauffe. Les architectes se succèdent à la tribune pour recevoir le prix Technal, Tuiles et Briques ou celui du site archicontemporaine. Ils font figure de sparring-partner tant l'impatience des étudiants massés à l'extérieur de l'amphithéâtre est palpable. La cérémonie est même abrégée pour laisser rentrer celui que tout un public attend : Monsieur Rudy.

Alors, choisir de quitter la salle pour ne pas voir le « combat de trop » et, en buvant une bière, assis sur une barrière, regarder fixement, mais de loin, celui qui irradie

les pupilles d'une salle acquise à sa cause. Rapidement, il sort de la salle, comme un boxeur, qui n'a eu besoin que d'un seul round pour mettre KO son adversaire, sans stigmat, sans souffrance, sans sueur. Pourtant l'architecture est, paraît-il, un « sport de combat ». La métaphore fonctionne.

Rudy est là ! Entouré, adulé, il se fraie un passage, fend la foule « chemise ouverte, chaîne en or qui brille, des gestes lents, il prenait le temps d'enchaîner les pas [] c'était vraiment trop beau, un mec assurait et tout le monde criait, oh oui minot ! »²

21h - La Friche, la nuit

Après, cette longue journée, partager avec plaisir, un premier verre avec Brice et Aymeric pour fêter leur prix³ sans savoir qu'un mois plus tard, nous partagerons un verre pour fêter cette fois une défaite commune... Un slogan de supporters : « on gagne ensemble, on perd ensemble ».

Sur la terrasse, au bar, Jean rejoint Benjamin, puis Anissa, Sophie et Yann pour boire une bière qui n'en est pas vraiment une, à côté d'un groupe d'architectes toulousains qui discutent, autour d'une grande table, sur laquelle on ne peut plus rien poser tant les trophées s'y sont accumulés. La soirée se termine en musique dans les entrailles de la belle.

Rentrer à l'hôtel c'est faire le chemin inverse, longer les voies, retrouver le manège de Saint-Charles qui, à cette heure, ne tourne plus et dormir la fenêtre ouverte pour entendre la ville et regarder la bonne mère au loin.

Samedi 18 octobre - 11h - « D'où je sors ? D'une ronde, Belsunce Breakdown »⁴

Sortir un peu de la ronde des architectes et se laisser aller à la balade en traversant Belsunce, le quartier du panier, découvrir et se faire des souvenirs puis débarquer sur le vieux port.

À cette heure-ci, de la vente des sardines, il ne reste que les flaques laissées par les pains de glaces fondus au soleil. Dans son immense théâtre, Marseille semble engloutir la mer et ses horizons.

Au bout du quai, les immeubles aux pierres blondes du Gard réalisés par Fernand Pouillon avec leur trame et leurs arcades si urbaines sont la métaphore d'une ville qui jusqu'au bout bombe le torse et ne donne à l'eau qu'un reflet.

Pour voir Marseille accepter enfin sa nature balnéaire, il faut aller un peu plus loin et gravir le fort Saint-Nicolas qui donne accès au MUCEM de Monsieur Rudy, par une extraordinaire passerelle étroite dans laquelle la ville ne peut plus s'engouffrer laissant ainsi l'homme seul face à la mer. Et c'est dans ce bâtiment où « ombre est lumière »⁵ que le voyage s'achève... assis sur une barrière je regardais fixement le soleil avec les yeux suffisamment ouverts pour que la puissance des rayons irradie mes pupilles et m'aveugle.

Raphaël Bétilon, architecte

1 - à Toulouse les lettres ne dansent plus depuis presque 10 ans !
2 - Paroles d' I AM - Je danse le MIA - album : Ombre est Lumière, 1993, chez Delabel.
3 - prix du site Archicontemporaine pour l'auditorium de Bondy, Parc Architectes.
4 - Paroles de Bouga - Belsunce Breakdown - bande originale du film Comme un aimant d'Akhenaton, 2004.
5 - Titre de l'album d'I AM sorti en 1993 chez Delabel.



© Christophe Chatain - **Les Pyrénées depuis Condom** Des points de vue exceptionnels.

À PROPOS DE LA TRANSMISSION D'AGENCE

Réflexions et explorations d'un jeune architecte

Comment se fait l'insertion professionnelle des jeunes architectes diplômés ?

Les constats, les interrogations, et même les inquiétudes à ce propos sont nombreux. Déjà à la fin des années 60, Raymonde Moulin, dans une étude qui fut une des premières en France à être consacrée aux architectes, avait mis en évidence le fait que la plupart des architectes envisageaient d'exercer leur activité de manière indépendante selon le modèle libéral. Elle observait comment l'accession à cette forme d'exercice se préparait durant les études en « faisant la place », expression de l'argot Beaux-Arts qui désignait le travail en agence ; à cela s'ajoutait fréquemment, après l'obtention du diplôme, une période de travail salarié préparant l'installation personnelle en libéral.

Depuis les années 70, la transformation des études, la croissance du nombre de diplômés, la diversification des pratiques, des champs d'activité et des statuts ont bousculé et relativisé ce mode d'insertion professionnelle. L'installation dans un statut indépendant, que ce soit en libéral ou sous le régime d'une société, est resté néanmoins un mode

d'insertion professionnel qui attire un grand nombre de diplômés.

Ce choix s'appuie souvent sur une forte motivation et sur la volonté d'acquiescer une responsabilité par rapport au travail salarié qui parfois confine à certaines tâches répétitives.

Mais la majorité des agences d'architecture est de petite taille, ne comptant même, pour la moitié d'entre elles, qu'une seule personne.

La permanence de ces petites agences a fait l'objet de critiques très vives. Le choix de s'installer en créant son agence a été parfois considéré comme un palliatif médiocre au chômage. L'accès incertain à la commande peut aussi rendre fragile l'avenir de ces agences.

Dans un livre intitulé « *Fais le* », dont j'ai rendu compte dans Plan Libre, un jeune architecte raconte le choix qu'il a fait au début des années 2000 avec un camarade d'études de créer sa propre agence et d'orienter sa pratique sur la commande publique. Le chemin à parcourir, malgré l'enthousiasme et l'énergie déployés, fut et reste rude.



© Christophe Chatain - *Une maison à Saint-Girons* Un autre cadre de vie possible.

L'expérience d'un jeune architecte

Christophe Chatain, jeune architecte diplômé d'Etat en 2011 par l'ENSA Toulouse et habilité à exercer la maîtrise d'œuvre l'année suivante, est venu à la Maison de l'Architecture présenter les réflexions et la démarche qu'il a élaborées en vue de son insertion professionnelle ; il a apporté deux documents, son mémoire de mise en situation professionnelle HMONP intitulé « *La mobilité de l'architecte* » et un ensemble de cartes statistiques concernant les architectes de Midi-Pyrénées ; un entretien a été réalisé avec lui à la Maison de l'Architecture*.

Ajoutons qu'il ne présente pas comme exemplaire la démarche qu'il a mise en place et qui, d'ailleurs pour l'instant n'a pas réellement abouti. Il souhaite

que d'autres architectes se saisissent des mots, des notions qu'il a mises en avant, et qu'ils se mobilisent pour ouvrir des voies à l'insertion des jeunes architectes.

C'est sans doute dans son parcours d'études un peu particulier que réside l'intérêt qu'il a porté à sa future insertion professionnelle. En effet il a entrepris des études d'architecture après l'obtention d'un diplôme « design d'espace » à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse et une dizaine d'années de travail dans diverses agences d'architecture. Il entreprend ces études d'architecture avec le projet de revenir au travail d'agence mais avec un statut qui ne soit plus celui de salarié.

C'est dès ce moment qu'il réfléchit à la forme que prendra ce retour.

Parmi les possibilités qu'il explore dès cette époque de ses études, il pense à l'association avec un architecte en exercice chez lequel il a travaillé et qui envisage d'arrêter son activité. Le projet échoue car cet architecte est contraint d'arrêter pour des raisons de santé avant que lui-même n'ait terminé ses études.

Un nouveau projet d'association est envisagé avec deux partenaires : un camarade d'études et son père qui est architecte et envisage de cesser son activité après un temps de passation. Là encore, échec de projet qui bute sur un différend à propos du montant de l'évaluation de la valeur de l'agence



© Christophe Chatain - *Piscine municipale d'Arrens-Marsous* Et pourtant des lignes contemporaines.

et de l'apport respectif de chacun des futurs associés.

Il ne perd pas de vue son projet. Au moment où il commence la formation HMONP, il interpelle ses 70 camarades de formation : 4 seulement se prononcent sur l'intention de créer leur agence. La faiblesse de ce nombre lui semble révéler une inadéquation entre les objectifs conférés à cette formation et la réalité de la pratique vers laquelle envisagent de s'orienter ceux qui le suivent.

Ce constat le conduit à s'intéresser aux agences existantes et aux potentialités de travail qu'elles peuvent présenter.

Avec l'aide de Laurence Turrivano, juriste de l'Ordre des architectes, il entreprend de dresser une carte identifiant au sein la Région Midi-Pyrénées les architectes qui sont susceptibles, compte tenu de leur âge, de cesser leur activité. Ce document, inséré dans son rapport lié à sa mise en situation professionnelle présenté en 2012, identifie 290 architectes de 60 ans et plus : 93 à Toulouse et 197 dans le reste de la Région ; il qualifie ces derniers « architectes de pays ». Cette carte amène à porter l'attention sur le fait qu'hors de Toulouse, des potentialités d'activité pour les architectes ignorées ou négligées existent déjà et peuvent se développer.

Christophe Chatain propose de relier cette observation avec la formation HMONP : pourquoi cette formation qui doit permettre au jeune architecte d'acquérir diverses composantes de l'activité professionnelle en agence, ne pourrait-il pas être associée, quand se présente la perspective d'un arrêt d'activité du patron de l'agence recevant un architecte DE en formation HMONP, à une éventuelle passation d'agence ?

Cette passation est une opération complexe qu'il décompose en cinq volets : « l'apprentissage, la formation, la transmission, la présentation et la pérennité. ».

Pour celui qui en est l'acteur, cette transmission assure symboliquement une continuation de sa pratique et de son inscription dans un territoire relayée par divers réseaux de maîtres d'ouvrage, d'artisans et de divers acteurs.

Christophe Chatain reprend ces paroles de l'enseignant qui fut son directeur d'études et qualifia ainsi la démarche qu'il proposait : « Relocaliser l'architecture ».

Mais ce projet de remettre en pratique une transmission des agences est-il plausible ? Qui peut le porter et le défendre ? Ne se confronte-t-il pas à des conditions d'exercice qui ont perdu les caractères de permanence et de stabilité qui le rendaient possible ?

En cherchant dans les revues professionnelles, Christophe Chatain ne découvre que 4 offres de transmissions d'agence...

Il s'est lui-même heurté à la dimension économique, mais il reste persuadé de la valeur pratique et symbolique que peut représenter pour ceux qui en seront les acteurs la transmission d'une agence.

Gérard Ringon, sociologue

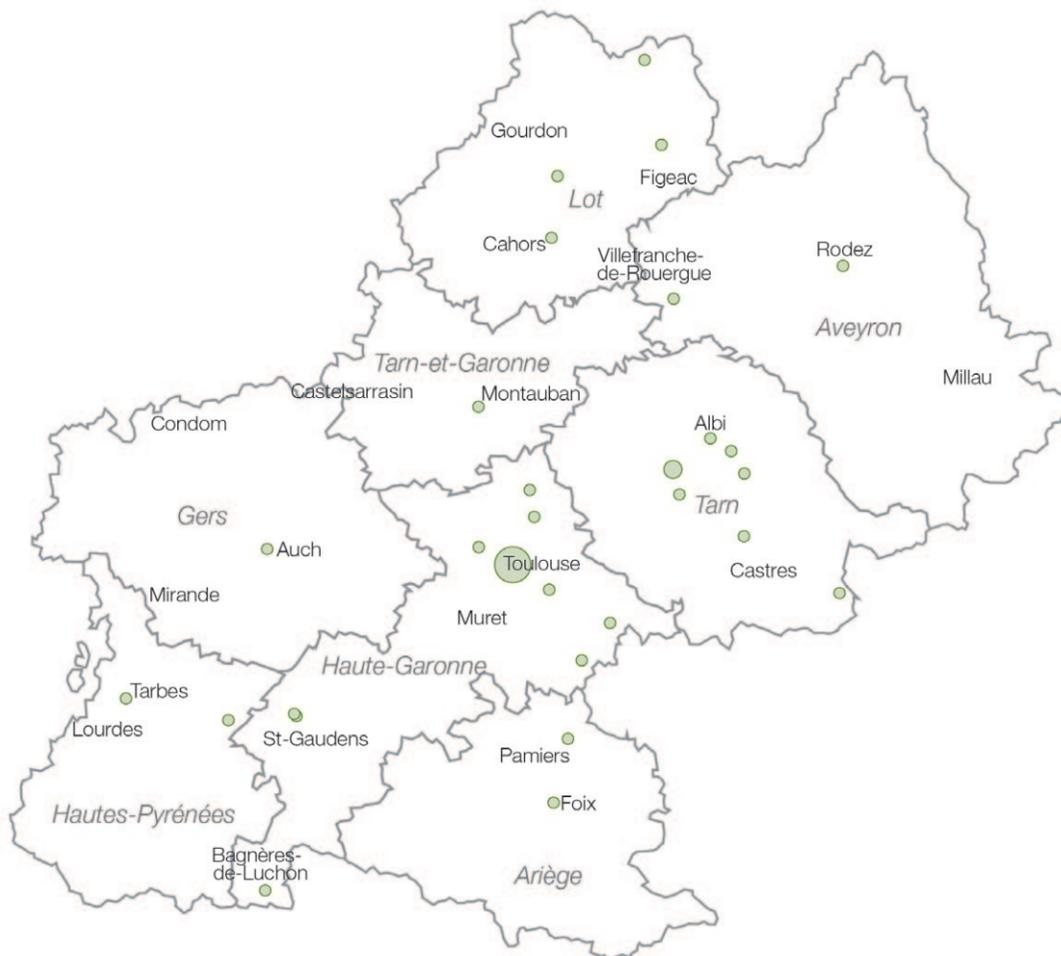
Ce texte a été écrit à partir de la lecture du mémoire HMONP de Christophe Chatain « La mobilité de l'architecte » et de (*) l'entretien qu'il a réalisé avec Jean Larnaudie et Aurélie Bayol. Nous nous sommes rencontrés pour parler de sa démarche.

Références citées :

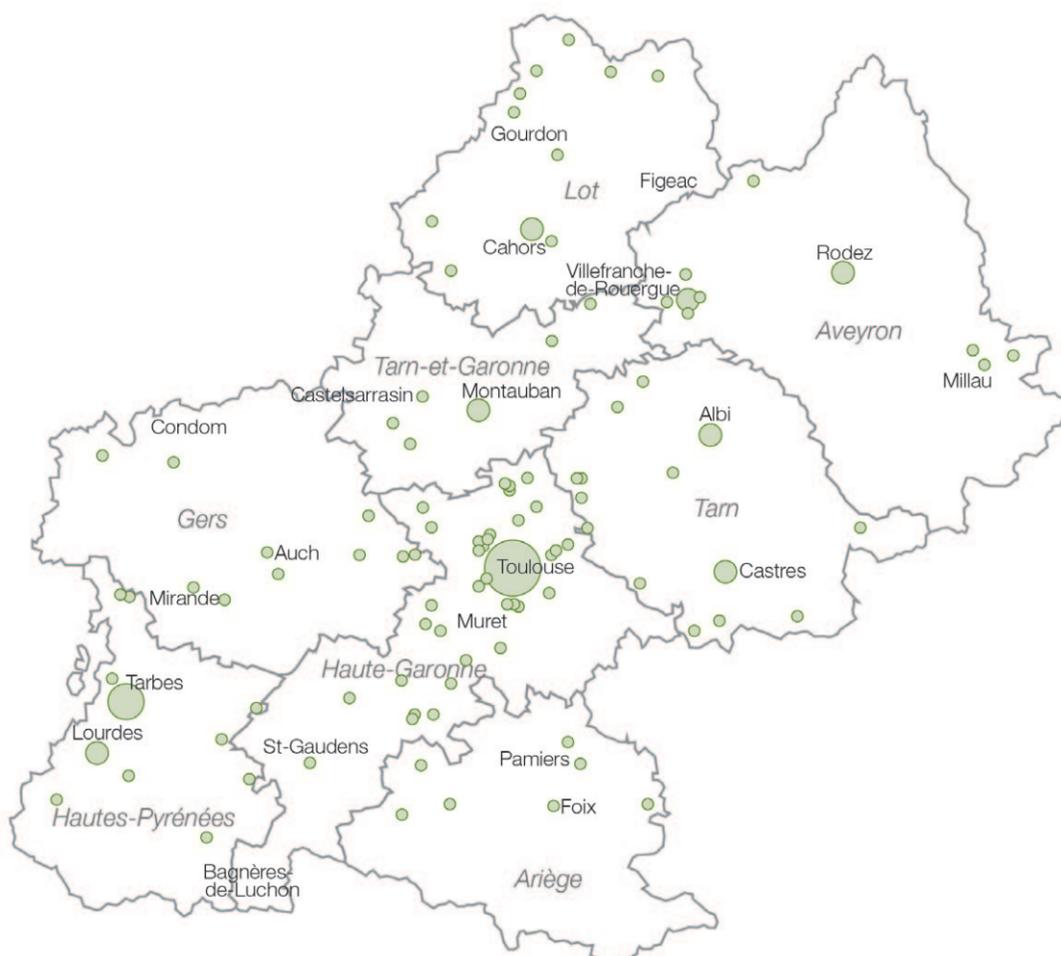
- Raymonde Moulin et alii (1973) *Les architectes, métamorphose d'une profession libérale*, Calmann-Lévy.
- Plan Libre, n°118, avril 2014.

En 2012, 290 architectes sont âgés de 60 à 79 ans dans la région Midi-Pyrénées, dont 93 architectes de Toulouse et 197 architectes de campagne.

86 architectes de 67 à 79 ans dont 14 architectes de Toulouse et 72 architectes de campagne :



204 architectes de 60 à 66 ans dont 79 architectes de Toulouse et 125 architectes de campagne :



Mon mémoire « *La mobilité de l'architecte* » est un préambule à l'étude sur les cartes des « Architectes d'ici... » soutenue devant mes pairs le 11 septembre 2012.

J'ai posé la question à l'Ordre au tout début de ma formation HMO sur la localisation en Midi-Pyrénées des « architectes de pays » partant en retraite pour aller à leur rencontre. Il m'a été conseillé de l'inventer puisque rien n'existait en la matière. La géolocalisation faite des « anciens » de la région, révèle une vacance probable de notre métier dans ces territoires ruraux ; les jeunes sont donc assez mobiles pour y « trouver leur place ».

La problématique de cet essai tente de démontrer qu'une mobilité ne se réduit pas seulement à la capacité de se mouvoir ou à la possibilité de changer de place (dixit le petit Robert) ; mais bien de rythmer les conditions d'une mobilité sous trois angles de vue distincts : physique, intellectuel et temporel. Sans être exhaustif, ce mémoire propose quelques repères de ce processus et rend compte d'une simple question : pourquoi l'architecte est-il mobile ?

« *Un homme est fait pour être mobile. Tout le malheur vient de l'immobilité. On use les choses en étant immobile.* » Jacques Brel

Extrait de « *La mobilité de l'architecte* »
3^{ème} partie : La mobilité temporelle
Le passant

La transmission est la noblesse de l'architecte, toujours léguer son savoir. Il se prolonge au-delà du temps à travers son rôle de passeur.

« *Pour aller voir, il faut connaître.* » Pierre Ferret

Pour le moment les deux seules expériences de transmission que j'ai pu vivre, je les dois à l'École d'Architecture de Toulouse.

La première est un stage obligatoire de 4^{ème} année qui proposait, entre autres, la possibilité de

s'externaliser de l'école pendant un semestre dans l'université de Toulouse. J'ai proposé d'étendre hors du domaine universitaire en faisant cette expérience à l'École des Beaux-Arts. Ce stage en pédagogie du design m'a permis de participer à une expérience incroyable en tant que moniteur auprès des élèves de 3^{ème} et 5^{ème} années qui préparaient leurs diplômes respectifs. Ces six mois m'ont permis de partager avec mes professeurs de l'époque et leurs élèves, des moments de complicité, mais certainement l'initiation à l'écoute pédagogique et à l'exercice du jugement m'a-t-elle beaucoup plus apporté, à leur contact.

La deuxième est une proposition que j'ai faite à mon professeur de projet, Pierre Courtade, pour l'aider dans sa pédagogie comme moniteur de 3^{ème} année. Fort de cette petite expérience aux Beaux-Arts l'année précédente, j'ai pu mettre en pratique l'écoute et la discussion à partir d'idées formulées par les élèves, autour de leurs projets de licence.

La satisfaction d'avoir correctement travaillé avec les élèves me permet d'envisager dans le futur de retourner une fois de plus à l'école, en tant que vacataire si l'occasion se présente. Sans parler de vocation, je crois trouver là ma contribution au savoir.

Il ne suffit pas d'avoir une forte expérience et une grande culture pour enseigner, mais il faut avoir la volonté du partage et la pratique du cœur. Dans l'exercice de la profession, le savoir est mobile comme le temps ; il est impératif de s'engager dans la pérennité de son métier pour les jeunes générations.

Perdurer devient fondamental, la notion de partage et de transmission avec les gens est une source de satisfaction personnelle et une exigence professionnelle. Nous avons le devoir de savoir et faire savoir des enseignements que l'on a reçus de nos maîtres, et de l'expérience de notre parcours. Les vertus de ce voyage théorique confortent

l'architecte dans sa capacité de transmission de chacune de ses étapes. Il doit rayonner par la probité de ses actes, l'honnêteté de ses choix, le sérieux de son travail et surtout par la sagesse de sa conduite. Nous sommes les dépositaires d'un héritage et le transmettre, c'est une façon d'aimer ce que l'on donne et celui qui le reçoit. La transmission d'un homme à l'autre est une charge, une mission, une obligation et une culture.

Épilogue

L'architecte doit perdre cette mauvaise habitude de se croire mobile, mutable, modelable, modulable et maniable à souhait. Il aspire à développer d'autres attitudes et aptitudes en plaçant sa personnalité et sa singularité, ses efforts et ses aspirations, son ouverture et sa qualité comme les sources de son énergie. J'essaie de définir la mobilité comme autre chose qu'une simple mise à disposition. Elle doit s'utiliser et s'apprécier différemment, c'est-à-dire devenir le moteur d'un voyage formateur. Je sais pertinemment que tout ceci n'est qu'un idéal de plus que je défends, car la réalité n'est faite que d'hommes.

Je souhaite faire correctement mon métier dans l'envie constante de conjurer mes doutes et laisser un jour une œuvre inachevée, une œuvre mobile pour que quelqu'un d'autre prenne la relève. S'installer seul dans le contexte actuel est un risque surmontable, mais visser sa plaque avec un compagnon de route est déjà plus réalisable. Une marche est engagée et, sans l'ambition des grands ni la modestie des petits, nous espérons suivre le bon tracé.

« *L'homme humble ne s'agenouille pas, il s'assoit.* » Paul Claudel

Christophe Chatain
n°4, Loge d'architectes - Toulouse



© Christophe Chatain - *Les quais de la Garonne à Toulouse* Nos paysages urbains.

POLE FORMATION

Actualités de l'îlot Formation

« La CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et la Formation Professionnelle) de la Branche des Entreprises d'Architecture agit sur la qualité des actions de formation professionnelle continue proposées aux salariés. Une procédure de labellisation est mise en place depuis trois ans. Elle permet à la CPNEFP de distinguer les actions de formation, au vu de critères de qualité et de besoins en formation identifiés comme prioritaires par la Branche. Les modalités de prise en charge des actions de formation labellisées sont décidées par la CPNEFP et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA PL). »

Les salariés qui participent à une action de formation labellisée bénéficient d'une prise en charge renforcée, voire totale (informations sur <http://www.branche-architecture.fr/emploi-competes/le-label-formation>)

Les formations de l'îlot Formation labellisées en 2015

> Formation « Etanchéité à l'air des bâtiments »

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender l'impact de l'étanchéité à l'air sur le bâtiment en termes de consommations énergétiques et de qualité de l'air intérieur au regard de la RT 2012, dès la conception.
- Identifier les points de fuites récurrents et singuliers selon le type constructif.
- Cerner les différentes solutions et produits ainsi que leur mise en œuvre pour assurer l'étanchéité à l'air d'un bâtiment.
- Adapter sa pratique : de la conception à la réalisation.

Durée : 1 journée

Public : Architectes

Coût : 350 € net de TVA / participant (*)

> Formation « Dernières évolutions règlementaires : RT 2012 - S'adapter face aux enjeux du grenelle de l'environnement »

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender la conception différemment avec les nouvelles normes énergétiques et environnementales et l'ensemble des acteurs de la maîtrise d'œuvre.
- Identifier les leviers de la performance et leurs impacts.
- Communication et compréhension de la démarche avec des Bureaux d'Etudes et des thermiciens.
- Apprendre au travers de projets réels et interactifs (utilisation de logiciels).

Durée : 2 journées

Public : Architectes

Coût : 700 € net de TVA / participant (*)

> Formation « Réhabilitation thermique des bâtiments existants - S'adapter face aux enjeux de la rénovation »

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender la conception en tenant compte des normes énergétiques et environnementales et l'ensemble des acteurs de la maîtrise d'œuvre.
- Identifier les leviers de la performance et leurs impacts.
- Communication et compréhension de la démarche avec des Bureaux d'Etudes et des thermiciens.

Durée : 1 journée

Public : Architectes

Coût : 350 € net de TVA / participant (*)

> Formation « Concevoir autour d'une démarche environnementale - Certification, démarche environnementale côté maîtrise d'œuvre »

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender la conception autour d'une démarche environnementale.
- Identifier les processus d'une certification HQE ou H&E.
- Communiquer avec les Bureaux d'Etudes et les certificateurs.
- Comprendre les demandes des Bureaux d'Etudes et des certificateurs.

Durée : 1 journée

Public : Architectes

Coût : 350 € net de TVA / participant (*)

> Formation « Optimiser la gestion documentaire de votre agence »

Objectifs pédagogiques :

- La conservation et le classement des documents et des données liées à l'activité.
- La validation des documents avant envoi.
- L'exploitation des données.

Durée : 2 journées

Public : Dirigeant / Responsable d'agence d'architecture, Architecte / Chef de projet, Responsable de programme, Responsable / Assistant administratif

Prérequis : Apporter des documents clés opérationnels (contrat, plan d'architecte, compte-rendu de chantier...)

Coût : 700 € net de TVA / participant (*)

(*) + Tarif adhésion à l'association 25 € / an. 250€ net de tva / jour pour les jeunes inscrits de moins de 3 ans

Actualités de l'Union Régionale des CAUE

> Formation « Systèmes constructifs traditionnels en Midi-Pyrénées » - Retour sur le stage d'initiation à la construction en pisé et en bauge, les 16 et 17 octobre dans le Gers, à l'initiative du CAUE du Gers.

Une dizaine de stagiaires, architectes, artisans, étudiants de l'Ecole d'Architecture de Toulouse, salariés d'entreprises ont participé à la formation encadrée par deux spécialistes de la terre crue, Christian Baur, artisan, et Alain Klein, architecte.

La première journée s'est déroulée à la grange fortifiée de Juilles, remarquable édifice en terre crue du XVI^{ème} siècle. Chaque stagiaire a pu s'initier aux différentes étapes de la construction d'un muret en pisé (contrôle de la convenance de la terre, mise en œuvre du coffrage, damage manuel avec une dame en bois, damage mécanique au fouloir pneumatique, décoffrage) et découvrir les techniques de traitement des principaux désordres rencontrés sur le patrimoine en terre massive.

La richesse et la diversité de la construction du patrimoine régional, les systèmes constructifs de l'architecture contemporaine en pisé, les enjeux et intérêts de la construction en terre crue ont constitué les apports et apprentissages du deuxième jour. Une visite commentée du patrimoine bâti vernaculaire en pisé et en bauge du village de Castex en Astarac a clos le programme.

Témoignage de Léia Robert, stagiaire, étudiante à l'Ecole d'Architecture de Toulouse

Le premier jour était dédié à la pratique. L'intervenante était pédagogue, nous avons donc pu longuement échanger et travailler la terre. Ces moments d'exercices nous ont permis de visualiser et de comprendre les qualités mécaniques de la terre et les différentes manières de la mettre en œuvre. Le deuxième jour, le formateur nous a dispensé un contenu théorique très riche sur l'histoire et l'utilisation de la terre en Midi-Pyrénées ainsi que dans l'architecture contemporaine ; nous avons pu avec lui visiter un village du Gers. La diversité des intervenants mais aussi des stagiaires était enrichissante car architectes, auto-constructeurs, artisans et étudiants ont pu pratiquer et échanger sur leurs différentes disciplines.

Ce type de stage pourrait faire partie intégrante de la formation dispensée à l'école en complément des cours de structure, de résistance des matériaux et de développement durable, afin d'appréhender toutes les manières d'utiliser au mieux des matériaux traditionnellement utilisés dans notre région en architecture de restauration du patrimoine et contemporaine, d'avoir des expériences pratiques très enrichissantes auprès des artisans dans des situations concrètes de travail.

Le stage *Pisé* est inscrit au catalogue *Systèmes constructifs traditionnels en Midi-Pyrénées*, proposé par l'Union régionale des CAUE de Midi-Pyrénées, inscrit au Pôle de formation continue et soutenu par la Région Midi-Pyrénées.

Prochaines sessions :

- Pan de bois, 19 et 20 février (Tarn)
- Torchis, 12 et 13 mars (Tarn)
- Ardoise, 27 et 28 avril (Ariège)
- Brique de terre crue, 4 et 5 juin (Tarn-et-Garonne)

Programme détaillé : [www.caue-mp.fr / Rubrique Professionnels](http://www.caue-mp.fr/RubriqueProfessionnels)

Assises de la Formation Continue

Le Pôle régional de Formation continue a décidé d'organiser le **vendredi 10 avril 2015 à la DRAC Midi-Pyrénées** « Les Assises Régionales de la Formation Professionnelle Continue – Architecture et cadre de vie – Evolution des métiers de la maîtrise d'œuvre et impact de la formation continue ».

En effet, il lui a semblé propice de profiter de la réforme de la formation professionnelle pour créer un événement rassemblant les autres acteurs de la formation et du cadre bâti.

26 décrets d'application doivent paraître d'ici la fin de l'année qui détailleront les changements induits par la réforme : notamment, la disparition du DIF au profit du CPF et la favorisation des formations les plus qualifiantes et les plus certifiantes. Cela donnera donc un nouveau visage à la formation.

Les Assises de la Formation constitueront donc un moment privilégié pour échanger sur les atouts de la formation, les points de blocage et sur les thèmes émergents tant pour les architectes que pour tous les acteurs du cadre bâti.

Retenez d'ores et déjà cette date sur vos agendas !

De plus amples informations sur le déroulé de cette journée et le programme vous seront communiquées ultérieurement.

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Conseil Général du Gers : réhabilitation du collège de l'Astarac à Mirande (32)

Difficultés : critères d'attribution pondérés à 60% pour le prix et 40% pour la valeur technique. De plus, demandes faites au niveau du mémoire technique, à savoir : évaluation de la problématique de la gestion des flux (dont problématique handicap) / circulation des utilisateurs / cheminements verticaux et horizontaux / perception du programme (pertinence dans l'analyse du programme, planification de l'opération) / organisation / cohérence et pertinence de l'organisation et du planning proposés.

Réponse : le cadre du mémoire technique qu'il est demandé aux candidats de compléter se borne à définir les principes généraux relatifs aux moyens et méthodes que propose le candidat pour réaliser les prestations et obtenir la qualité requise au projet de marché.

> SMAT : réalisation du bâtiment destiné aux locaux syndicaux et sous-traitants et aménagement d'une partie du parking du 3^{ème} dépôt bus Tisséo à Colomiers (31)

Difficultés : deux points relevés dans l'AAPC relatifs aux références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables (une partie des prestations sera assurée par un architecte DPLG selon l'article L 421-1 et suivants du Code de l'urbanisme) / critères d'attribution : prix pondéré à 60%.

Réponse : le groupement retenu présentait une offre technique de qualité (classée 2^{nde}) et une offre de prix qui se situait au niveau médian de l'ensemble des offres reçues. De plus, l'opération ne présentant pas en soit de complexité particulière, si ce n'est celle de la prise en compte du chantier en période d'exploitation, la SMAT a opté pour cette pondération. L'offre de l'attributaire se situe à 9.80 % ce qui semble tout à fait en adéquation avec les missions à réaliser et les propres marchés de la SMAT. Cette dernière réfléchit à un dispositif plus simple qui pourrait être pertinent pour certaines de ses consultations, à savoir l'utilisation d'une note éliminatoire sur le critère technique et est tout à fait disposée à s'en entretenir avec le CROA.

ACTUALITÉS

Observatoire de la profession 2014

C'est en 2005 que le Conseil National de l'Ordre des Architectes a, pour la première fois, publié un observatoire de la profession, conduit à travers une enquête menée par l'Institut de sondage IFOP. Cet outil, riche d'enseignements a été pérennisé et depuis, tous les 3 ans, cette enquête est renouvelée. Les résultats de la quatrième vague 2014 ont été publiés.

A télécharger sur : <http://www.architectes.org/actualites/observatoire-de-la-profession-2014-une-crise-qui-perdure/>

Le mini-guide pour bien choisir l'architecte et son équipe

L'Ordre des Architectes vient de publier le mini-guide pour bien choisir l'architecte et son équipe dans le cadre des marchés publics de maîtrise d'œuvre.

L'utilisation la plus généralisée possible des procédures préconisées dans ce guide est essentielle dans une démarche de « qualité » de la production architecturale. Cela constitue aussi une réponse pertinente au phénomène du dumping et à la dégradation de la passation de la commande publique de maîtrise d'œuvre.

A télécharger sur : <http://www.architectes.org/actualites/ab-mini-guide-bb-des-marches-publics-bien-choisir-12019architecte-et-son-equipe/> et utiliser sans modération.

Retour sur les Rendez-Vous de l'Architecture

Jeudi 20 novembre se sont tenus, pour la 28^{ème} année consécutive, les Rendez-Vous de l'Architecture. Cette manifestation solidement ancrée sur la région Midi-Pyrénées et co-organisée par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes et la Maison de l'Architecture s'est déroulée aux Espaces Vanel (Arche Marengo) à Toulouse.

Lors de ce rendez-vous annuel de la profession, ce ne sont pas moins de 350 architectes et 300 visiteurs qui étaient présents. Cette belle journée était, comme toujours, placée sous le signe de la convivialité, de l'esprit d'échange et de partage.

A cette occasion, le Président de l'Ordre, Philippe Gonçalves, a rappelé combien ces moments privilégiés de rassemblement sont importants pour la profession qui traverse une période de grandes turbulences (réforme des professions réglementées, dumping des honoraires, seuil des 150 m², déréglementation en matière d'urbanisme, frein des pouvoirs publics sur les projets...). Le Conseil reste attentif et vigilant quant à la gouvernance des projets et aux attentes des pouvoirs publics vis-à-vis de la profession à qui il est sans cesse demandé « de faire plus avec moins ». Autant de contradictions qui résument assez bien la situation de la profession. En effet, force est de constater que tout le monde semble s'entendre sur le caractère de responsabilité et d'intérêt public de l'architecture et des architectes, sans pour autant donner les moyens aux architectes de faire valoir leurs compétences.

Nous tenons à remercier chaleureusement M. Laurent Roturier, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées pour son soutien constant à la profession.

Nous saluons également la participation de M. Gilles Broquère représentant la Communauté Urbaine Toulouse Métropole lors de l'inauguration officielle de la manifestation. De son propos, nous retiendrons l'engagement de la Métropole pour relancer les projets.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour faire de cette journée une réussite.

Veille réglementaire

Dans le cadre de sa veille réglementaire en matière de recours à un architecte pour établir les projets architecturaux faisant l'objet de demandes de permis de construire, le CROA a adressé une lettre-circulaire aux services instructeurs de la région afin de rappeler le contenu de la loi n°77-2 sur l'architecture et la possibilité de vérifier si l'architecte signataire du PC est bien inscrit au Tableau en consultant le site de l'Ordre des Architectes ou le cas échéant de se rapprocher de ses services.

Courrier téléchargeable sur : www.architectes.org (rubrique Actualités / région Midi-Pyrénées)

JURIDIQUE

Création des SEMOP

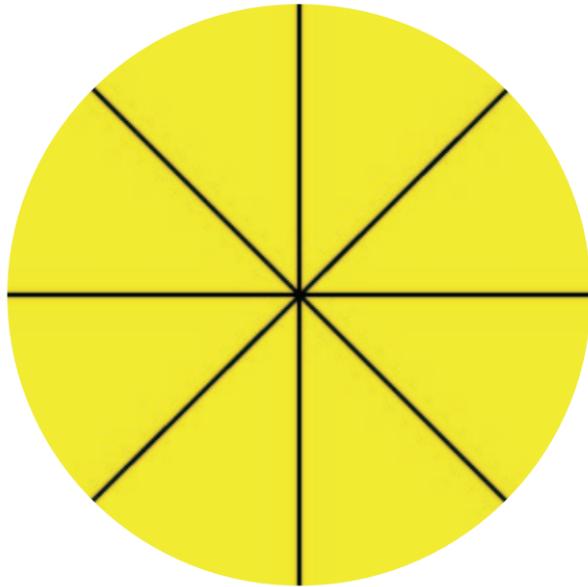
La loi n° 2014-744 du 1er juillet 2014 permet aux collectivités de réaliser leurs projets de construction, d'aménagement, ou toute autre opération d'intérêt général au moyen d'une « société d'économie mixte à opération unique ». L'objet social de cette société (SEMOP) est limité à la conclusion et l'exécution d'un seul contrat public au terme duquel la SEMOP est dissoute.

Le pouvoir adjudicateur n'a pas à justifier le recours à une SEMOP par la complexité du projet, son urgence, ou par un bilan coût-avantage plus favorable, comme c'est le cas en matière de contrat PPP (CGCT, art. L. 1414-2). Il organise une mise en concurrence pour sélectionner le futur actionnaire de la société. Cette mise en concurrence est donc préalable à la constitution de la société. A l'issue de cette procédure, le contrat envisagé est automatiquement attribué à la SEMOP nouvellement créée.

Les SEMOP prennent la forme d'une société anonyme (SA) avec un minimum de 2 actionnaires, dont une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités.

D'après les commentateurs, il serait impossible de confier l'ensemble d'une opération de construction d'un ouvrage soumis à la loi MOP à une SEMOP sans enfreindre la loi (la loi MOP impliquant que la mission de maîtrise d'œuvre soit confiée à une personne n'exerçant aucune autre activité dans le processus de réalisation du chantier). Toutefois, cette exclusion n'étant pas clairement définie par les textes, la question reste entière. Nous resterons particulièrement vigilants sur cette question.

QUAND LES ARCHITECTES PARLENT AUX ARCHITECTES ?



Suite à cet appel au réveil de la profession et à la concertation, 2 dispositifs ont été créés, à l'initiative d'architectes :

- **LES ATELIERS.ARCHI** : <http://lesateliers.archi/>
Est un forum ouvert à tous, en ligne depuis le 1^{er} décembre 2014. Pour débattre et échanger des idées.

- **LE CHANTIER MIDI-PYRENEES.ARCHI** : <http://lechantiermidipyrenees.wordpress.com/>
Est un blog régional, ouverture officielle prévue le 1^{er} janvier 2015. Pour formuler des propositions s'inscrivant dans trois thèmes : la Loi sur l'architecture, la Loi MOP et la Formation initiale et continue des architectes.

Parce que nous devons tous nous impliquer, l'avenir de notre profession se joue aujourd'hui...
A bientôt

Les architectes se rassemblent rarement. Néanmoins, cette année 2014 a été marquée par l'organisation, à l'initiative (louable) de l'Ordre des Architectes, de deux événements ayant notamment pour objectif de « permettre aux architectes de s'inscrire dans une démarche collective¹ ».

Les Journées Portes Ouvertes des agences d'architecture ont mobilisé 1100 agences en France² ; 200 à 300 contributions ont été rédigées à l'occasion des Universités d'été de l'architecture dont la journée de clôture a rassemblé plus de 350 personnes³... sur les 30 000 architectes inscrits à l'Ordre.

La Ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin a annoncé lors de cette journée de clôture une « stratégie nationale pour l'architecture⁴ » poursuivant 3 objectifs prioritaires : sensibiliser, développer et innover. Pour définir cette stratégie, 3 groupes de travail seront constitués. Elle souhaite que leurs travaux aillent vite : leur restitution serait programmée pour le mois de janvier 2015, soit 2 mois après cette annonce.

Fleur Pellerin fonde son calendrier sur le travail de concertation et de réflexion d'ores et déjà réalisé dans le cadre des rapports Feltesse⁵ et Bloche⁶. Observons que le rapport Bloche a fait l'objet d'une cinquantaine d'heures d'auditions et de tables rondes entre les mois de janvier et juin 2014 au cours desquelles 146 personnes se sont exprimées, soit environ 20 minutes par personne. Les dernières auditions ont eu lieu le 13 juin, le rapport a été présenté devant la commission des Affaires culturelles et de l'Education le 2 juillet, soit 19 jours calendaires après. Observons également que M. Vincent Feltesse, président de la concertation sur l'enseignement et la recherche en architecture, était également vice-président, membre de la mission sur la création architecturale jusqu'en mai 2014, il n'a pas été remplacé⁷.

En introduction de son message, Mme la Ministre a souligné « la nécessité de donner un second souffle à la Loi sur l'architecture », sans plus de précision. On ne peut que s'inquiéter d'une telle déclaration qui pourrait sous-entendre une prochaine réforme de la Loi, fondement de l'exercice de notre profession.

Catherine Jacquot, Présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes, lors de sa rencontre avec Fleur Pellerin le 6 octobre dernier⁸, indiquait à juste titre que « l'évolution des décrets de la loi MOP préparée par le ministère du logement inquiète au plus haut point quant à ses objectifs ». Elle a également « plaidé pour un renforcement de la formation initiale et continue des architectes » et évoqué notamment la nécessité de « mener à bien une réforme de l'enseignement initial ».

Les architectes sont préoccupés par leur avenir. La recrudescence des débats à ce sujet sur les réseaux sociaux en est un des indicateurs (la page facebook du blog l'Abeille et l'architecte a enregistré 3000 fans supplémentaires au cours des 6 derniers mois et plus de 26000 visiteurs ont lu le best-of du blog du mois d'août 2014⁹).

Si l'anticipation d'une éventuelle réforme de la Loi sur l'architecture, de la Loi MOP et de l'enseignement de l'architecture par notre Ordre professionnel est indispensable, nous pensons qu'elle doit impliquer l'ensemble des architectes. L'Observatoire de la profession 2014 fait apparaître que « le CNOA est jugé par les architectes comme ayant des lacunes en ce qui concerne la communication et la défense de la profession auprès

des autres acteurs, et c'est justement ce rôle de représentant externe que les architectes aimeraient voir se développer, et sur lequel l'Ordre est le plus attendu. La première des attentes, énoncée par plus des deux tiers des architectes, est celle de défendre les intérêts de la profession (68%)¹⁰ ». Par ailleurs, notons que l'appel de Défense profession Architecte pour une Conférence Nationale de défense de l'architecture et des architectes comptabilise à ce jour 1217 signatures.

Nous ne représentons aucun mouvement ou organisation syndicale. Nous sommes architectes et souffrons actuellement de l'absence d'informations et de sollicitations de la part de nos représentants et de sollicitations de la part de nos représentants sur le cadre de l'exercice de notre métier. Nous demandons à l'institution ordinale de concerter les architectes sur ces sujets qui les intéressent au plus haut point, pour :

- Mobiliser massivement la profession ; les architectes doivent à nouveau « faire corps ».
- Faire preuve d'innovation ; la gouvernance de l'Ordre des Architectes doit s'ouvrir.
- Être force de propositions ; les pouvoirs publics doivent nous écouter et nous entendre.

Cette concertation pourrait être initiée et organisée par le conseil national, en relation avec les 26 conseils régionaux, en partie sur le modèle des Universités d'été :

- 1- Mise en place de forums d'échanges régionaux sur des sites internet ;
- 2- Tenue d'assemblées en régions : débats et vote des propositions, élection d'un rapporteur ;
- 3- Débat et synthèse nationale.

Pour préserver l'intérêt public de l'architecture, nous devons y travailler collectivement et y consacrer du temps.

Pour conclure, rafraîchissons-nous la mémoire avec Jean-Pierre Epron : « Le gouvernement après avoir chargé M. Paira d'établir un rapport sur la réforme de la profession, présente en 1971 un projet de loi sur l'architecture, que la profession rejette catégoriquement.

Un nouveau projet est remis à l'étude, présenté en 1973 au Sénat, puis abandonné lui aussi sous la pression des organisations professionnelles. Un autre projet présenté en 1975 soulève à nouveau l'hostilité des architectes qui manifestent leurs désaccords dans la rue.

À la suite d'une concertation entre l'administration et le Conseil supérieur de l'Ordre des architectes et l'Union des Syndicats Français d'Architectes un nouveau projet aboutit à la loi sur l'architecture de 1977.¹¹ »

Il est indispensable que les architectes se rassemblent pour clarifier leurs positions afin de ne pas subir les probables réformes à venir. Un débat interne à la profession a été trop longtemps éludé : il est aujourd'hui devenu urgent et constitue le seul chemin viable à emprunter face aux attaques successives dont nous avons été l'objet ces dernières années.

Mariette Colin-Moreau, architecte
Daniel Bruggeman, architecte
Benjamin Van Den Bulcke, architecte
Anne Sassus, architecte
Christophe Maisonobe, architecte
Laurent Tournié, architecte
Claude Branger, architecte
Oscar Billerot Muñoz, étudiant en architecture

Le 18/11/2014

¹ Pourquoi des Universités d'été de l'Architecture ? Catherine Jacquot, Présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes - <http://www.universites-architecture.org/>

² Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine - <http://www.le308.com/spip.php?article1106>

³ Les Universités d'été de l'architecture 2014 en quelques chiffres <http://www.architectes.org/actualites/les-universites-d2019ete-de-l2019architecture-2014-en-quelques-chiffres/>
Et discours d'introduction de Catherine Jacquot - <http://www.architectes.org/actualites/cloture-des-universites-d2019ete-de-l2019architecture-un-moment-de-rassemblement/download>

⁴ Fleur Pellerin annonce une stratégie nationale pour l'architecture <http://www.architectes.org/actualites/fleur-pellerin-annonce-une-strategie-nationale-pour-l-architecture/>

⁵ Rapport sur l'Enseignement supérieur et la recherche en architecture remis le 8 avril 2013 à Aurélie Filippetti - <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/64628/493566/file/RAPPORT%20Concertation%20ESR%20architecture%20.pdf>

⁶ Rapport de la mission sur la création architecturale enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 2 juillet 2014 - <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2070.asp>

⁷ Rapport de la mission sur la création architecturale, page 141

⁸ Rencontre avec Fleur Pellerin : pour une politique publique de l'architecture, le 06/10/2014 - <http://www.architectes.org/actualites/rencontre-avec-fleur-pellerin-pour-une-politique-publique-de-l2019architecture/>

⁹ Page facebook : <https://www.facebook.com/labeilleetlarchitecte?fref=ts>
Site internet : <http://labeilleetlarchitecte.wordpress.com/>

¹⁰ Observatoire de la profession 2014, page 48 - <http://www.architectes.org/actualites/resolve/53ad23aca9efa679936ff822e86cccd3>

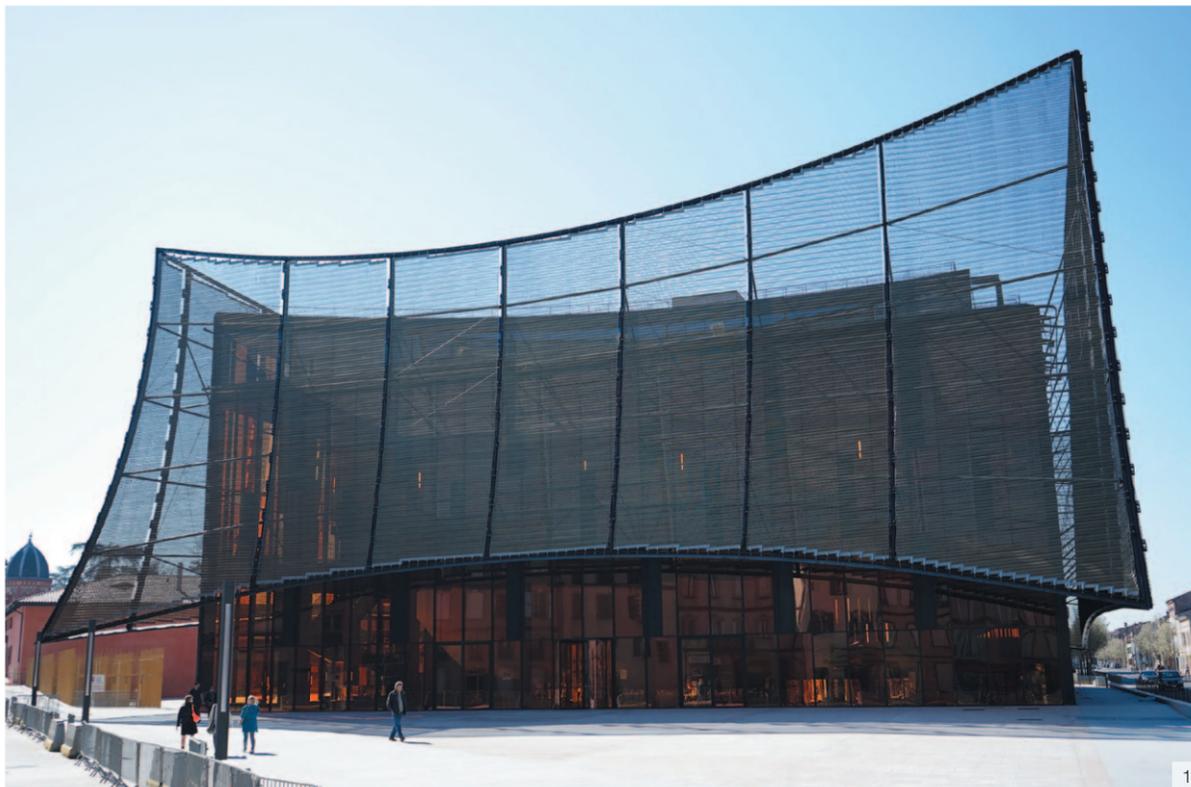
¹¹ Architecture, une anthologie. Tome 2 : Les architectes et le projet, Paris/Liège, IFA/Mardaga, 1992. EPRON Jean-Pierre (dir.) page 319.

GRAND THÉÂTRE D'ALBI (81)

Maître d'ouvrage : Ville d'Albi
Architectes : Dominique Perrault Architecture avec Christian Astruc Architectes
BET structure : bureaux d'études VP Green
BET fluides : ETCO
Économiste : RPO
Scénographie : Changement à vue
Acoustique : Jean-Paul Lamoureux
Livraison : 2014

Programme

1 salle de 900 places, 1 salle expérimentale de 250 places, administration, logistique et foyers, restaurant indépendant.
 8 salles de cinéma (environ 1400 places) pour projections haute définition.
 Parc de stationnement souterrain indépendant de 380 places.
 Aménagement des espaces urbains adjacents.



Il y a tout juste un an, l'inauguration du grand théâtre d'Albi marquait pour la cité tarnaise un renouveau. Le concours pour la création d'un pôle culturel, lancé en 2009, avait en effet ouvert la voie au remodelage complet du quartier des Cordeliers. L'enjeu pour la municipalité d'alors était, en parallèle à la demande de classement par l'Unesco du secteur médiéval, de créer une nouvelle centralité à proximité du bourg ancien.

La construction dans les années 1960 des quartiers excentrés de Cantepau et du Rayssac avait contribué à éclater le maillage urbain et fâché durablement les habitants avec la modernité architecturale. Il s'agissait donc de réinventer la ville en son centre, d'en étendre les limites historiques dans la cohérence et la continuité.

Le choix se porte sur la place de l'Amitié entre les peuples. En fait, moins une place qu'une vaste béance, occupée par un parc de stationnement depuis la démolition de la prison en 1969. Cependant, le lieu est névralgique, entre le cœur historique donc, le parc Rochegude (labellisé jardin remarquable en 2011), la scène nationale de l'Athanon, l'université et la médiathèque.

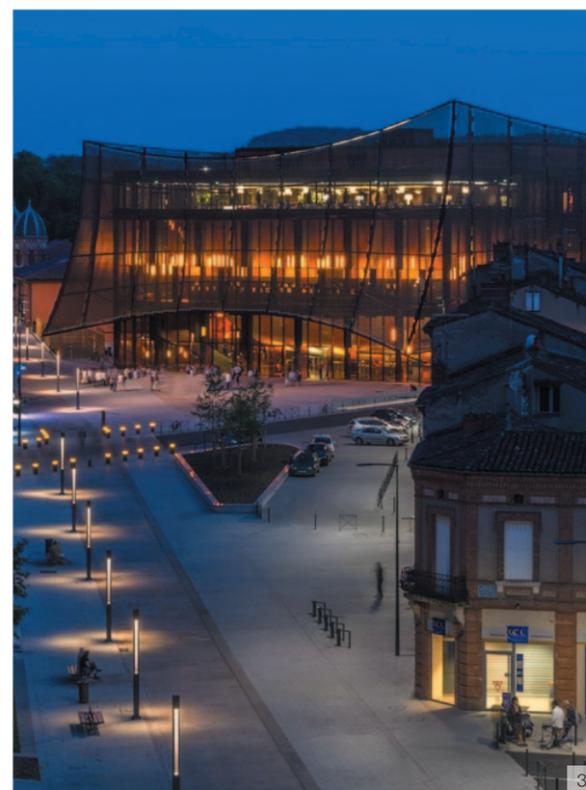
La perspective du remodelage de cet espace si longtemps oublié attire 169 équipes d'architectes-urbanistes. Dans un premier temps, le jury retient les projets du japonais Kengo Kuma et de deux français - tous deux Grand Prix National de l'architecture - Christian de Portzamparc et Dominique Perrault. Kuma, associé pour l'occasion au paysagiste Pascal Cribier et au plasticien de la lumière Yann Kersalé, présente un projet tout en cassures et en déhanchements qui enchante par la juste maîtrise du volume imposant du théâtre et l'insertion savante des espaces publics. A contrario, Portzamparc, fidèle à sa volonté de réinvention de l'îlot urbain, imagine un agglomérat de formes diverses sensé déjouer le piège de l'immeuble-objet. Ce miroir du bâti ancien, un peu servile et maniéré, ne convainc pas le jury, le prestigieux Pritzker de l'architecte n'y faisant rien.

Dominique Perrault est déclaré lauréat du concours, malgré les protestations de riverains et d'associations qui craignent un projet hors d'échelle menaçant pour le périmètre classé. Sa participation à une réunion publique le 9 février 2010 n'apaise pas les esprits. Autant dire que l'architecte n'est pas tout à fait sorti des polémiques et malentendus dans lesquels l'a plongé la Bibliothèque nationale de France (1989-1995).



Si les édiles locaux rêvent d'emblée d'un « effet Bilbao », ils écartent rapidement la possibilité d'un geste architectural trop marquant déconnecté du contexte urbain. Le programme ne manque cependant pas d'ambition, réunissant sur un même site des salles de théâtre, de réunion, de congrès, de cinéma, un parc de stationnement, et un espace de restauration. A cela s'ajoute la reconfiguration des espaces publics adjacents afin d'ancrer pleinement l'équipement culturel dans son environnement. Dominique Perrault fait le choix audacieux de n'occuper qu'une partie de la parcelle en rejetant en sous-sol les parkings et les salles de projection. En surface, deux parvis sont ainsi possibles. L'un, devant le théâtre, concentre toutes les circulations : piétonne, cycliste, automobile. L'autre, plus discret, dessert le bâtiment de l'ancienne scène nationale de l'Athanon qui devient l'entrée des cinémas. Les salles de 900 et 250 places, les loges, les cages de scène et le restaurant sont réunies dans un grand parallélépipède de près de 70 mètres sur 45 mètres, haut de plus de 20 mètres.

La jonction entre les deux édifices est assurée par les grilles qui enserment les trémies des escaliers de secours.



Les dimensions du grand théâtre en font un repère fort au cœur du quartier. Pour autant, son implantation oblique par rapport à l'axe le reliant au centre-ville et au jardin évite une trop grande frontalité avec les immeubles alentour. Cette ouverture à la ville n'empêche pas un sage alignement de la façade le long de l'avenue du Général de Gaulle dans le respect du parcellaire ancien.

A mi-chemin de la « tente » de maille imaginée pour le centre Pompidou de Metz (2003, non réalisé) et du monolithe pixelisé de l'hôtel d'agglomération de Perpignan (2005-2008), le théâtre est pensé comme un volume massif tendu d'un voile de métal. L'imposant édifice de béton devait à l'origine être plaqué de briques de parement. La commission Unesco ayant émis quelques réserves vis-à-vis de cette citation trop évidente, le voilà habillé de panneaux de verre pourvus d'intercalaires colorés et d'Alucobond® aux surfaces variant de l'orange au rouge. Les différentes tailles et couleurs de ces modules, leur alternance en apparence aléatoire, leur transparence tantôt feinte tantôt réelle, provoquent, à distance, une impression « d'effacement de l'architecture » (Dominique Perrault). Un effet qui



disparaît au plus près de l'édifice : en-deçà de quatre à cinq mètres, la vibration chromatique cesse, l'illusion se perd, la surface redevient matière au risque d'une présence sans surprise. Malgré son apparente immatérialité, la haute technicité de cette enveloppe lisse et colorée fait office de protection étanche aux bruits de la ville, nécessaire dans le cas d'un tel équipement culturel.

La seconde peau, quienser le théâtre plus qu'elle ne le recouvre, qui le protège sans le masquer, ajoute à la sensation d'immatérialité. Ce grand voile d'aluminium anodisé est produit sur mesure par l'entreprise allemande GKD, pionnière dans la fabrication de maillages métalliques destinés à la construction. Un matériau que l'architecte affectionne tout particulièrement pour sa capacité à voiler-dévoiler en brouillant les limites des façades. Le tissage choisi, suffisamment ajouré et légèrement cuivré, laisse passer la lumière et le regard de façon différenciée selon les heures de la journée, selon le temps et l'angle d'observation. Ainsi, le voile, quasi-transparent la nuit, redevient palpable le jour, brillant sous le soleil, plus satiné par temps couvert. Un voile qui ménage des surprises comme le restaurant-salon de thé perché sur le toit que rien ne laisse supposer depuis la rue et dont la terrasse panoramique autorise des vues privilégiées sur la ville et la cathédrale.

Le moucharabieh, formé de « lés » tricotés de 6 mètres sur 20, prend des libertés avec l'orthogonalité du bâti. Des « mouvements » permis tant par les poutrelles courbes de la structure



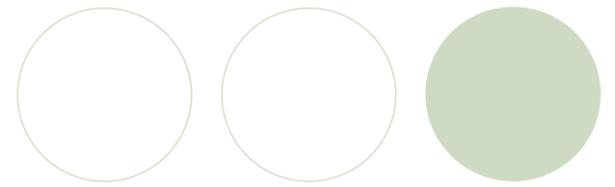
de métal qui le sous-tend que par les nombreux contreventements placés entre les élévations maçonnées et le tissu métallique. En contre-plongée, cet inextricable entrelacs de tiges attire le regard et devient même spectacle au-delà de la technique. Les décollements de la façade se doublent d'amples soulèvements au rez-de-chaussée accentués par d'étonnantes envolées en toiture. Une manière supplémentaire d'échapper élégamment à la pesanteur.

On ne peut s'empêcher de penser au grand « chapiteau » doré de la philharmonie d'Hans Scharoun à Berlin (1956-1963) dont la découpe des toits en arcs de cercles met tout l'édifice en tension.

L'intérieur du grand théâtre joue également la carte de la dématérialisation.

Dans le vaste hall, notamment, entièrement vitré et pourtant plongé dans un clair-obscur, la perception des limites s'émousse : le noir continu des murs, du sol et du plafond, contraste avec la lumière extérieure toujours perceptible. De part et d'autre de l'entrée, deux escaliers sombres semblent échapper à la pesanteur malgré la forte présence des câbles d'acier qui les soutiennent. Au sol, des banquettes circulaires, cerclées de feuilles de métal inoxydable, disparaissent presque tout à fait.

Dans la grande salle de spectacle, là encore le noir domine, malgré le rouge éclatant des sièges. Toutefois, les murs couverts de « briques » de bois, de tailles et d'épaisseurs différentes, en atténuent la monochromie par la fragmentation des surfaces et la diffraction de la lumière. Qui plus est, ce jeu



savant de retraits et de saillances contribue à une acoustique remarquable.

Le projet du grand théâtre d'Albi marque une inflexion sensible dans la production de Dominique Perrault. L'architecte y expérimente l'alliance surprenante et pourtant réussie entre un minimalisme qui lui est cher et un lyrisme raisonné. La maîtrise des transparences et des reflets y est certainement pour beaucoup.

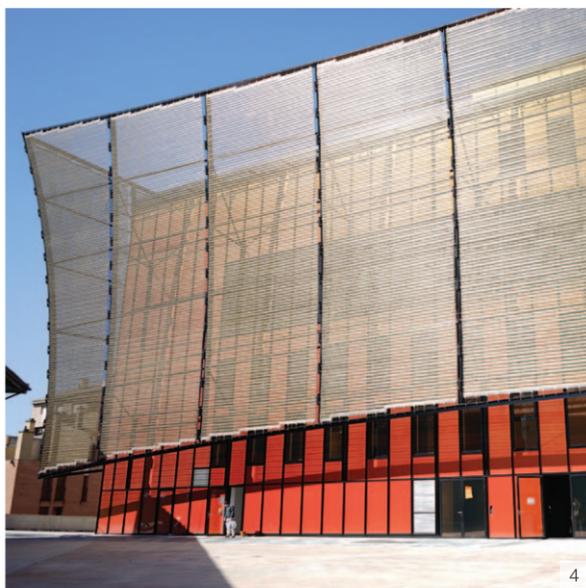
Dans cette réalisation exemplaire, la courbe ne contredit pas la ligne droite, la haute technologie n'empêche pas l'expressivité. Preuve s'il en est qu'il est aujourd'hui possible de concilier sans dogmatisme une démarche rationnelle et organique. Il faut un certain talent et beaucoup d'imagination pour parvenir à ce dialogue à même de produire un tel degré d'immatérialité poétique. Que l'on se rappelle du chantier qui proposa des mois durant la pesante verticalité de hauts murs banchés. Rien alors ne laissait supposer la capacité d'intégration de l'édifice. Et pourtant...

En somme, plus qu'une architecture, le grand théâtre d'Albi propose une présence à la limite de l'effacement.

Jocelyn Lermé, Didier Sabarros

Parcours d'architecture

/architectures moderne/ et/ contemporaine en Midi-Pyrénées/



4



5



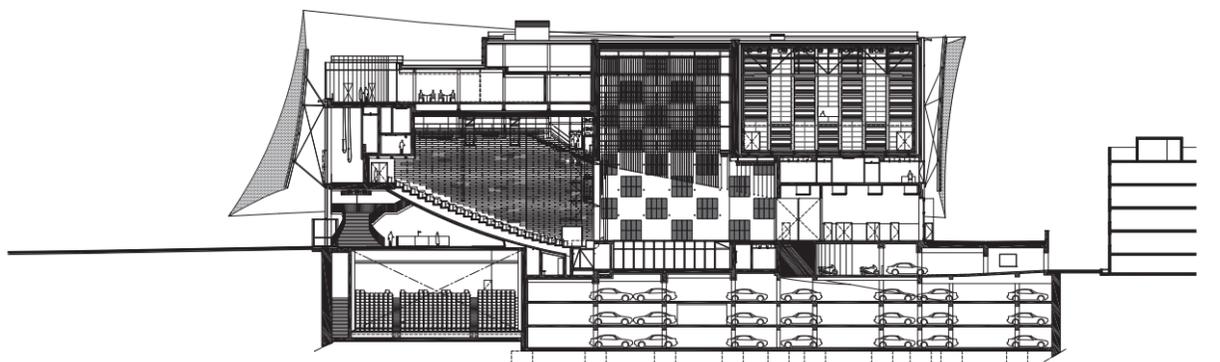
6



7



8



9

1 - Élévation Place du théâtre © Jocelyn Lermé / Parcours d'architecture

2 - Décollement de la résille de métal à l'entrée du théâtre © Jocelyn Lermé / Parcours d'architecture

3 - Grand théâtre de nuit depuis l'Allée de la culture © Vincent Boutin / DPA / Adagp

4 - Élévation place du Cinéma @ Jocelyn Lermé / Parcours

d'architecture

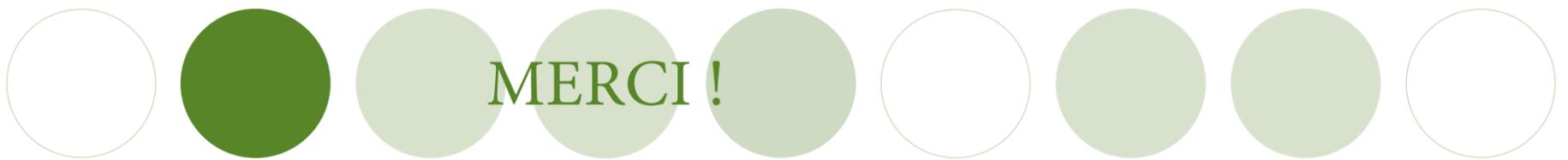
5 - Vue sur la ville depuis la terrasse © Jocelyn Lermé / Parcours d'architecture

6 - Grande salle © Georges Fessy / DPA / Adagp

7 - Le hall © Jocelyn Lermé / Parcours d'architecture

8 - Plan du rez-de-chaussée avec espace public DPA / Adagp

9 - Coupe longitudinale © DPA / Adagp



La Maison de l'Architecture a pour vocation de promouvoir, diffuser et communiquer la culture architecturale. Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de soutenir le programme d'actions de l'association et d'être abonné à la revue Plan Libre qui vous informe de l'actualité architecturale de la région.

En 2015, vous pourrez continuer à plonger dans de nouveaux univers lors des expositions proposées, à venir échanger pendant les entrevues, à découvrir les expériences de jeunes agences d'architecture lors des conférences de printemps, à partir en balade, un guide d'architecture à la main, à la découverte d'un territoire, à entrer dans les agences d'architecture, à découvrir les projets récompensés lors de la nouvelle édition du Prix Architecture, ...

L'équipe de la Maison de l'Architecture sollicite votre soutien qui participe à pérenniser et développer les actions qu'elle mène en faveur de la promotion de la création architecturale.

Votre adhésion est essentielle car elle permet de démontrer votre attachement à notre programme culturel auprès de nos partenaires financiers (DRAC, Région Midi-Pyrénées, Conseil général de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole, club des partenaires...)

Nous vous rappelons que l'adhésion est annuelle et que, pour simplifier votre démarche, elle peut être réglée par Paypal depuis notre site internet www.maisonarchitecture-mp.org

Nous comptons sur votre précieux soutien !
En 2015, devenez adhérent !



MERCI A NOS ADHERENTS 2014

dominique alet, gaël angaud, isabelle aoustin, matthieu belcour, bernard bourdoncle, sandrine brouard, christian cambon, guy capdeville, dominique chabbal, christophe chatain, philippe cirgue, danièle damon, yves daphé, michèle de hoÿm de marien, gabriel de hoÿm de marien, kévin dolmaire, nicolas eydoux, marie-christine fauré, luc fonta, philippe gonçalves, leslie gonçalves, maxim julian, jean larnaudie, max laurent, jenny lenel, axel letellier, françois linarès, stéphanie loche, jean-philippe loupiac, robert mangado, jack marausse, alain marty, richard milani, philippe moreau, dominique neves, joël nissou, isabelle paoli, valérie paviot, nathalie perrot, dominique perset, fabien pessant, jean-manuel puig, jacques rochery, bernard salomon, gemma serra vila, jérémy tournan, v2s architectes, pierre-édouard verret, pauline viot, brice viricel, raphaël voinchet, marc zavagno.

1 - Exposition *L'enceinte de Cordes dans l'épaisseur des murs* | 2 - Vernissage de l'exposition *L'enceinte de Cordes dans l'épaisseur des murs* | 3 - Lancement du *Guide de balades d'architecture moderne et contemporaine en Aveyron* | 4 - Atelier pédagogique lors des *Journées Portes Ouvertes* © Kevin Dolmaire | 5 - *Entrevue #1* avec les agences W-architectures et CECO architectes © Kevin Dolmaire | 6 - Vernissage de l'exposition *Zoom sur les petits projets 2014* © Kevin Dolmaire | 7 - Conférence de Bernard Khoury lors des *28^{èmes} Rendez-Vous de l'Architecture* © Kevin Dolmaire.



Bulletin d'adhésion 2015 - 50 € (professionnels) / 20 € (étudiants)

Nom Prénom Tél E-mail

Adresse

Le bulletin d'adhésion complété est à renvoyer accompagné du règlement à : Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse